



ACADÉMIE DES ENTRAINEURS

L'Académie des entraîneurs de l'ARSEQ est un programme qui vise à former différents entraîneurs de qualité dans l'Est-du-Québec. Avec ce programme, l'objectif est d'augmenter le nombre de certifiés (Licence C, DEP, Licence B) et le niveau des intervenants de la région ce qui sera profitable aux différents clubs et aux services de développement de l'ARS. De plus, la qualité du service offert à nos jeunes athlètes sera directement touchée par ce projet. Le projet consiste à suivre un entraîneur lors de ses activités pendant la saison estivale. Un mentor provenant de l'équipe technique de l'ARSEQ lui sera attribué et l'aidera à cheminer comme entraîneur. Par la suite, le formateur fera ses recommandations et suivi au club de l'entraîneur pour une continuité dans sa formation.

Les formateurs

- ★ Roldège Arius
- ★ Charles-Olivier D'aoust
- ★ Vincent Métivier

Fonctionnement

Chaque formateur aura sous sa supervision quatre entraîneurs pour la saison estivale. Un suivi sera fait sous forme de mentorat, d'échange et de rétroaction pour aider à progresser l'apprenant. Plusieurs sujets seront touchés pendant ce tutorat.

Inscription

Pour l'inscription, il suffit de communiquer avec Charles-Olivier D'aoust à l'adresse suivante : dtadjoint@soccer-estduquebec.org

Un contrat sera à signer par le principal intéressé et le prix sera évalué selon ses besoins.

Sujet de formation

- Mission, philosophie et valeurs de l'ARSEQ
- Planification annuelle
- Planification d'une séance et méthodologie
- Méthodes d'enseignements (types d'interventions)
- Gestion d'une équipe
- Principes offensifs et défensifs
- Préparation physique au soccer
- Motivation et gestion mentale d'un joueur

Type de services offerts par le formateur

- Vidéoconférence avec le formateur (aux deux semaines)
- Présence du formateur à des entraînements et rétroaction
- Présence du formateur à un match et rétroaction
- L'entraîneur assiste à une séance des Sélections Régionales
- Quelques rencontres et travail de groupe (différents formateurs et entraîneurs)
- Échange de documents et matériels pédagogiques
- Possibilité de vivre un match de niveau AAA (évaluation d'un principe de jeu)

Engagement

L'entraîneur devra s'engager à respecter le contrat et les différents engagements de son cheminement. De plus, il devra aussi continuer son processus en suivant les différents cours théoriques du PNCE (A et B) et la Licence C durant l'année suivant sa participation à ce programme.

Le club devra obligatoirement s'informer de la participation et progression de son entraîneur membre du programme.

Le participant devra obligatoirement être présent au Stage de recyclage de l'ARSEQ.

